

Chiffres clés au 30/09/2024

Actif net du fonds

Valeur Liquidative

Stratégie d'investissement

La gestion de l'OPCVM est flexible dans son allocation d'actifs, et porte sur une sélection de titres choisis en fonction de critères extra-financiers et financiers. L'OPCVM est exposé aux actions et valeurs assimilées ou à des titres de créances et instruments du marché monétaire répondant à l'univers d'investissement défini en s'appuyant sur la notation interne réalisée par l'équipe de Recherche. L'exposition à chacune de ces catégories peut varier de 0 à 100% maximum de l'actif net.

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



NOTATION MORNINGSTAR

Etoiles Morningstar **★★★**

Catégorie Morningstar Allocation EUR Flexible

CARACTERISTIQUES

Date d'agrément 05/04/2001

Date de première VL 18/05/2001

Numéro d'agrément SCV20010027

Durée de placement conseillé + 5 ans

Forme juridique SICAV

Affectation des résultats Capitalisation

Dépositaire CACEIS BANK

Valorisation Quotidienne

Devise EUR

Heure limite de réception des ordres

Avant 13h sur la valeur liquidative calculée en J+1 avec les cours de clôture du jour de souscription/rachat J et datée de J

FRAIS

Frais de gestion 1,50%

Frais d'entrée maximum 1,00%

Frais de sortie maximum Néant

CONTACTS

Covéa Finance SAS
Société de gestion de portefeuille,
agrée AMF sous le numéro 97-007
8-12, rue Boissy d'Anglas
75008 PARIS

Commercialisation@covea-finance.fr

PERFORMANCES ET INDICATEURS DE RISQUE AU 30/09/2024

Source Covéa Finance

PERFORMANCES NETTES CUMULEES (%)

	1 mois*	Début d'année	1 an*	3 ans*	5 ans*
Fonds	0,15	3,91	7,76	1,42	5,63

PERFORMANCES NETTES ANNUALISEES (%)

	1 an*	3 ans*	5 ans*
Fonds	7,76	0,47	1,10

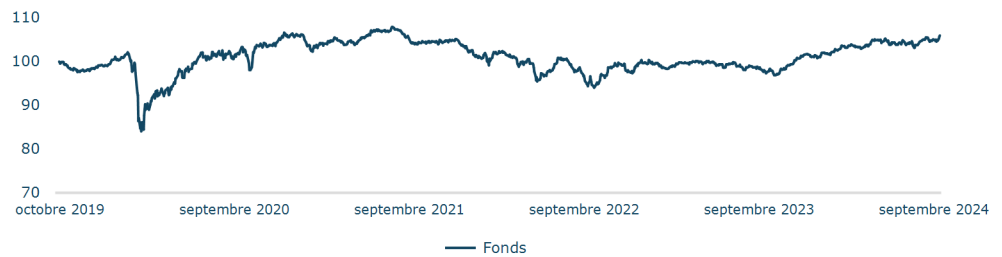
PERFORMANCES NETTES ANNUELLES (%)

	2019	2020	2021	2022	2023
Fonds	15,52	6,09	0,09	-7,38	4,44

* Performance calculée sur une période glissante

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

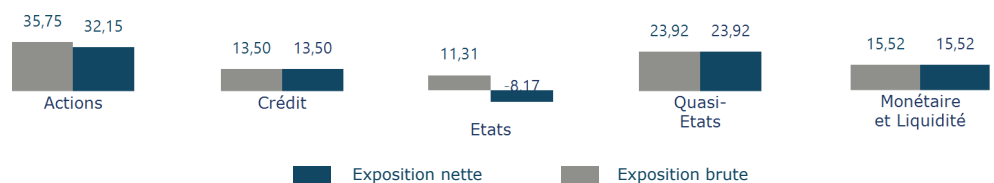
EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU FONDS (en base 100)



INDICATEURS DE RISQUE

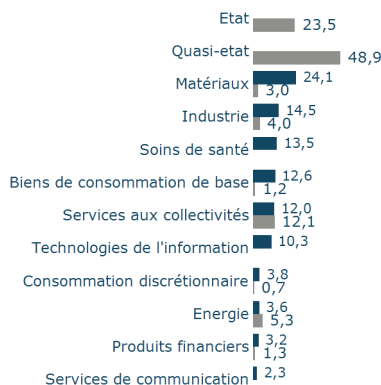
	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du fonds (%)	3,39	5,12	8,09
Ratio de Sharpe du fonds	1,07	-0,32	0,02
Plus forte perte historique (%)	2,01	10,58	17,68

EXPOSITION PAR CLASSE D'ACTIF AU 30/09/2024

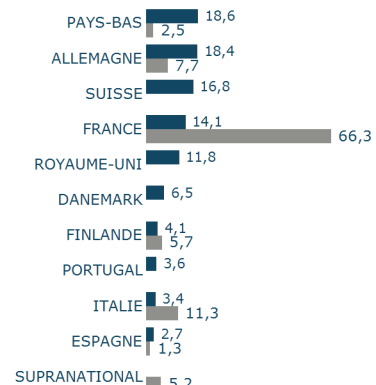


ALLOCATION DES PARTS ACTIONS ET TAUX EN DIRECT AU 30/09/2024 (%)

PAR SECTEUR



PAR PAYS



COMMENTAIRE DE GESTION

En Zone euro, la BCE a procédé à une deuxième baisse de 25 points de base du taux d'intérêt de sa facilité de dépôts. Les membres du Conseil des gouverneurs sont plus confiants dans le retour prochain de l'inflation à la cible de 2% mais les facteurs persistants de risques les amènent toutefois à se déclarer encore prudents. Les statistiques d'activité restent mal orientées et les résultats des enquêtes auprès des entreprises continuent à se dégrader. En France, deux mois après les élections législatives, un nouveau gouvernement, qui ne dispose pas de majorité à l'Assemblée, a été nommé. Les marchés européens terminent le mois de septembre en légère baisse après deux mois de hausse. Le début du mois est marqué par des inquiétudes sur la croissance mondiale, avec notamment des statistiques faibles en Zone Euro et une production industrielle allemande en déclin. Cependant, le marché rebondit grâce à l'action des banques centrales : la BCE réduit ses taux directeurs à nouveau, suivie par la Réserve Fédérale Américaine. En Chine, les annonces d'assouplissement monétaire se sont accompagnées de mesures de soutien aux marchés financiers et la possibilité de mesures budgétaires supplémentaires bénéficie à toutes les valeurs fortement exposées au pays comme le secteur du luxe. L'inflation en Zone Euro a diminué vers son objectif de 2%. L'Europe du Sud bénéficie d'une croissance plus marquée au contraire de l'Allemagne et la France. Les actions françaises ont en plus été affectées par l'incertitude politique liée à la formation d'un nouveau gouvernement et les annonces budgétaires. Les secteurs les plus sensibles à l'activité économique affichent les meilleures performances, notamment celui des matières premières. En revanche, le secteur automobile souffre en raison des avertissements sur résultat de plusieurs constructeurs, pénalisés par le ralentissement en Chine et la baisse des ventes de véhicules électriques et hybrides ou des stocks trop élevés chez les distributeurs. Le secteur de l'énergie est impacté par la baisse du prix du baril de pétrole. Dans ce contexte, nous réduisons la voilure sur des valeurs de consommation en raison du ralentissement de la demande notamment sur LVMH et Campari. Parallèlement, nous construisons des positions sur le fabricant d'instrumentations médicales Siemens Healthineers et le spécialiste des solutions de matériaux de construction Sika. Le poids de la poche actions s'élève à 32% environ. Nous n'effectuons pas de mouvements significatifs sur la poche obligataire. L'exposition aux produits de taux se situe à 29% environ. Le niveau de trésorerie s'élève à 16% environ.

ANALYSE DU FONDS AU 30/09/2024 (%)

CINQ PRINCIPALES POSITIONS ACTIONS (en % de l'actif net)

Libellé	Poids	Pays	Secteur
Novonosis	2,3	Danemark	Matériaux
Nestle Nom.	1,9	Suisse	Biens de consommation de base
Asml Holding	1,6	Pays-Bas	Technologies de l'information
Heineken Nv	1,5	Pays-Bas	Biens de consommation de base
Astrazeneca	1,5	Royaume-Uni	Soins de santé
Total	8,9		

CINQ PRINCIPALES POSITIONS TAUX (hors OPC Monétaires, en % de l'actif net)

Libellé	Poids	Pays	Secteur
Italie 2.5%	5,2	Italie	Etat
Kfw 0.5%	3,7	Allemagne	Quasi-etat
Ste Gd Paris	3,4	France	Quasi-etat
Engie Sa 2.375%	3,2	France	Services aux collectivités
France 0.75%	3,1	France	Etat
Total	18,7		

POSITIONNEMENT

Nombre de lignes Actions	41
Nombre de lignes Taux	28
Liquidité (%)	15,5
Exposition nette Actions (%)	32,1
Exposition nette Taux (%)	29,2

EXPOSITION VIA LES DERIVES (en %)

Libellé	Poids
Futures devise	0,48
Futures sur indice	-3,73
Change à terme	-5,17
Futures sur obligations	-19,64

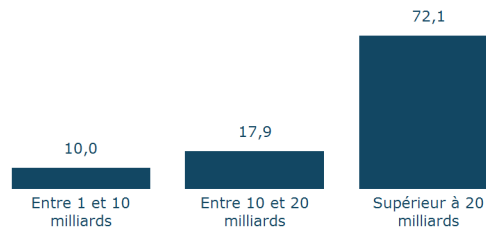
Meilleures contributions

Rio Tinto	0,12
Iberdrola	0,11
Anglo American	0,10
Future Eurostoxx 50 20240920	0,10
Edp - Energias De Portugal	0,10

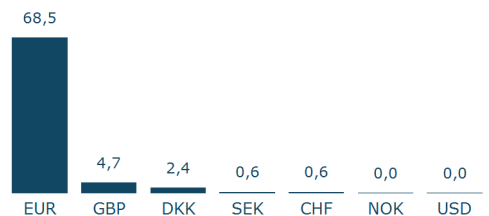
Moins bonnes contributions

Euro Bobl Future 20241206	-0,11
Future Eurostoxx 50 20241220	-0,12
Asml Holding	-0,15
Stellantis	-0,18
Astrazeneca	-0,21

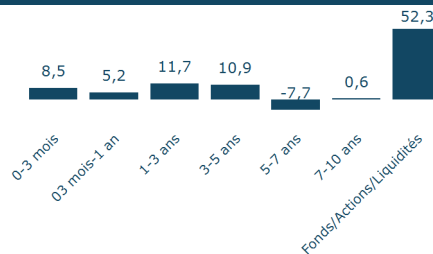
REPARTITION DE LA PART ACTIONS EN DIRECT PAR CAPITALISATION BOURSIERE AU 30/09/2024 (%)



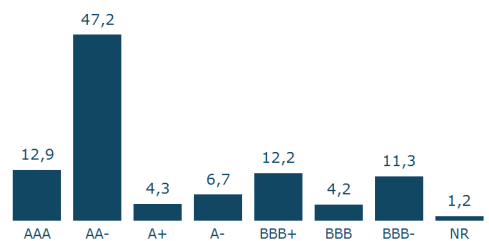
EXPOSITION NETTE DU FONDS PAR DEVISE AU 30/09/2024 (%)



EXPOSITION NETTE PAR CLASSE D'ECHANEE AU 30/09/2024 (en % de l'actif)



REPARTITION PAR NOTATION MINIMUM HORS FONDS, DERIVES ET LIQUIDITES AU 30/09/2024 (en %)



ACTUALITE ISR DU MOIS

La consommation de viande est l'un des modes d'alimentation les plus émissifs. L'élevage est également considéré comme l'une des principales causes de la déforestation. Des préoccupations sanitaires existent aussi, une consommation importante de viande rouge étant identifiée comme un facteur de risque de cancer et de maladies cardiovasculaires. Pour ces raisons, le principe d'une taxation de la viande gagne du terrain en Europe ces dernières années. Avant l'été, le gouvernement danois a annoncé la mise en place d'une taxe carbone sur l'élevage, appliquée progressivement à partir de 2030. Les recettes générées par cette taxe carbone seront réinvesties pour financer la transition verte de l'industrie agricole. De quoi susciter la colère de certains agriculteurs, alors que les normes environnementales étaient déjà pointées du doigt quant à leur impact sur la viabilité des exploitations. Pour l'instant, l'initiative danoise reste un cas trop isolé à l'heure actuelle pour imaginer un impact sur la valorisation des entreprises du secteur à court terme. En revanche, les investisseurs pourraient s'intéresser de façon croissante aux entreprises les plus exposées aux protéines végétales, moins à risque sur le long terme. D'autres opportunités émergent également du côté de la chimie, où certains acteurs développent des solutions limitant la méthanogenèse du régime alimentaire des ruminants.

METHODOLOGIE DE NOTATION

Sur la partie Actions du portefeuille : la notation extra-financière (« notation ESG ») des émetteurs se base sur une notation interne réalisée par l'équipe d'analyse financière et extra-financière selon une approche best in universe, consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier indépendamment de leur secteur d'activité, en assumant des biais sectoriels, puisque les secteurs qui sont dans l'ensemble considérés plus vertueux seront plus représentés. Dans le cas où la notation interne de l'émetteur n'est pas disponible, l'équipe d'analystes peut s'appuyer sur la notation fournie par un prestataire de données externe. Les notations internes et externes sont systématiquement rebasées afin de pouvoir être intégrées à un référentiel commun et comparable (sur une échelle de 0 à 1, 0 correspondant à la moins bonne note et 1 à la meilleure note).

Sur la partie Taux du portefeuille : La sélection pourra porter sur des titres de créances et instruments du marché monétaire issus d'émetteurs privés en s'appuyant sur la notation interne réalisée par l'équipe d'analyse financière et extra-financière selon le même processus de notation des critères extra-financiers que pour la composante Actions, ce qui induit un filtre par rapport à l'univers obligataire de départ.

L'évaluation extra-financière (« ESG ») par rapport à l'univers de départ n'intègre pas les obligations vertes ("Green Bonds"), sociales et durables émises par des émetteurs souverains et quasi-publics.

En ce qui concerne ces dernières, les analyses se fondent sur une grille interne alimentée à partir de la documentation mise à disposition par l'émetteur et le cas échéant, sur la base d'opinions d'agences/sociétés tierces émises dans le cadre de revues externes indépendantes des caractéristiques extra-financières de l'obligation, appelées "second party opinion".

DEMARCHE ISR SPECIFIQUE AUX LABELS

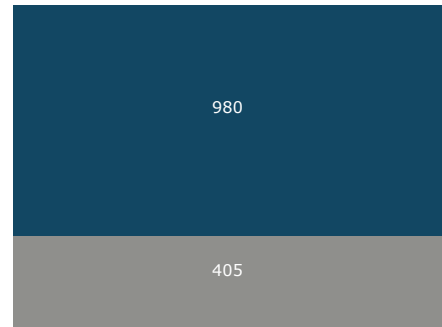
Précisions sur la méthodologie telle que définie par le label ISR

- L'analyse démarre par la suppression des valeurs n'ayant pas de note ESG.
- Ensuite, nous appliquons un filtre lié à notre liste d'exclusion normative de Covéa Finance.
- Puis, nous appliquons un filtre ISR, conduisant à un taux d'exclusion minimum de 20 % de l'univers d'investissement de l'ensemble du portefeuille par rapport à l'univers de départ.
- Le taux d'analyse extra-financière du portefeuille doit être supérieur à 90 % (le calcul des normes chiffrées se faisant à l'exclusion des obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs publics ou quasi-publics, des liquidités détenues à titre accessoire)

DONNEES EXTRA-FINANCIERES ET DEMARCHE ISR SPECIFIQUE

UNIVERS D'INVESTISSEMENT (ISR)

- Nombre de sociétés notées	1385
- Nombre de sociétés éligibles	980
- Taux de sélectivité	70,76%
- Taux d'exclusion	29,24%



- Part des émetteurs analysés ESG dans le portefeuille 100,00%

■ Sociétés notées exclues ■ Sociétés éligibles

CINQ PRINCIPALES POSITIONS ACTIONS PAR NOTE ESG AU 30/09/2024

CINQ PRINCIPALES POSITIONS ACTION (en % de l'actif net)

Libellé	Poids	Note ESG	Secteur
NOVONESIS	2,7	0,67	Matériaux
ASTRAZENECA	1,8	0,62	Soins de santé
HEINEKEN NV	1,8	0,58	Biens de consommation de base
ASML HOLDING	1,9	0,58	Technologies de l'information
NESTLE NOM.	2,2	0,53	Biens de consommation de base
Total	10,5		

CINQ PRINCIPALES POSITIONS TAUX PAR NOTE ESG AU 30/09/2024

CINQ PRINCIPALES POSITIONS TAUX (hors OPC Monétaires, en % de l'actif net)

Libellé	Poids	Note ESG	Secteur
FRANCE 0.75% 25/02/2028	3,1	1,00	Etat
ITALIE 2.5% 01/12/2024	5,2	0,67	Etat
KFW 0.5% 28/09/2026	3,7	0,54	Quasi-etat
ENGIE SA 2.375% 19/05/2026	3,2	0,54	Services aux collectivités
STE GD PARIS 1.125% 22/10/2028	3,4	0,22	Quasi-etat
Total	18,7		

L'échelle de notation va de 0 à 1 (1 étant la meilleure note)

AVERTISSEMENTS

Ce document est uniquement fourni à des fins d'information. Il ne constitue pas un document contractuel, promotionnel, une invitation d'achat ou de vente de parts ou actions d'Organismes de Placement Collectif (OPC) ou un conseil en investissement. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées par la société de gestion sans préavis. La société de gestion ne saurait être responsable de toute décision prise sur la base de ces informations. Les caractéristiques principales de l'OPC sont mentionnées dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) et le prospectus disponibles sur simple demande à la société de gestion ou sur le site internet de Covéa Finance, www.covea-finance.fr. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Investir implique des risques. L'indicateur de Risque (SRI) classe votre fonds sur une échelle de risque allant de 1 à 7. Il est déterminé en fonction de la volatilité annualisée de l'OPC. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures.

Le présent document ne peut être utilisé, reproduit ou communiqué à un tiers sans le consentement préalable de Covéa Finance.

Le destinataire du présent document a connaissance et accepte que certaines données proviennent de sources externes et peuvent être soumises à l'acquisition de droits vis-à-vis de tiers. Sauf mention contraire, les données indiquées dans ce document sont fournies par Covéa Finance. Par conséquent, ces données ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une quelconque Utilisation par le destinataire du document sans l'acquisition préalable des droits nécessaires directement auprès des tiers détenteurs de ces droits. Par ailleurs, le destinataire du présent document a connaissance et accepte que Covéa Finance ne saurait être responsable de toute utilisation de ces données externes et assumera seul toutes les conséquences vis-à-vis des tiers détenteurs des droits associés à ces données. L'« Utilisation » s'entend comme, et de manière non limitative, la manipulation de données, la distribution et/ou redistribution, l'intégration dans un système d'information ou dans des documents de tous types.

¹Données ISS. Covéa Finance a choisi de publier uniquement l'intensité carbone des OPC dont le périmètre éligible au calcul de l'intensité est représentatif, c'est-à-dire supérieur à 60% des encours de l'OPC

Source : NYSE Euronext. Tous les droits sur les indices de NYSE Euronext et/ou les marques déposées de NYSE Euronext Index sont dévolus à NYSE Euronext et/ou à ses concédants. Ni NYSE Euronext ni ses concédants n'acceptent de responsabilité pour toute erreur ou omission dans les indices de NYSE Euronext ou les données sous-jacentes. Aucune autre distribution des données de NYSE Euronext et/ou utilisation des marques d'indices de NYSE Euronext dans le but de créer et/ou d'exploiter un produit financier n'est autorisée sans l'accord écrit explicite de NYSE Euronext. Equals

*© 2020 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations, données, analyses et opinions (les « Informations ») contenues dans les présentes :

- (1) comprennent des informations qui appartiennent à Morningstar
- (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées
- (3) ne constituent pas un conseil en placements
- (4) sont communiquées exclusivement à des fins informatives
- (5) ne sont pas garanties d'exhaustivité, d'exactitude ou d'actualité
- (6) peuvent être puisées dans les données relatives aux fonds publiées à différentes dates.

Morningstar n'est pas responsable des décisions de spéculation, dommages ou autres pertes liés aux Informations ou à leur utilisation. Veuillez vérifier toutes les Informations avant de les utiliser et ne prenez aucune décision d'investissement sauf sur les recommandations d'un conseiller financier professionnel. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. La valeur et

RISQUES

GLOSSAIRE

- Volatilité** Cette donnée mesure l'importance des variations du prix d'un actif (une action, une obligation, un fonds, un portefeuille..) et donne donc une estimation de son risque.
- Tracking Error** Cet indicateur mesure le risque d'éloignement des performances du portefeuille de celles de son indice de référence. Plus la tracking error est élevée, plus le fonds a une performance moyenne différente de son indice de référence. A l'inverse, une tracking error faible montre que le fonds a une performance à peu près égale à celle de son indice de référence.
- Ratio de Sharpe** Mesure mettant en relation la performance d'un portefeuille avec son niveau de risque. Ce ratio qui permet de quantifier la performance financière d'actifs, ici un FCP, en mesurant l'excédent de rendement par unité de risque. Une fois calculé, le ratio de Sharpe peut être inférieur à 0, compris entre 0 et 1, ou supérieur à 1. S'il est négatif, c'est-à-dire inférieur à 0, cela signifie que le gain espéré sera moindre, car la performance du portefeuille se trouve être inférieure à celle d'un placement où le risque serait nul.
- Beta** Cette notion mesure la sensibilité du portefeuille par rapport à son indice de référence. Un bêta inférieur (supérieur) à 1 indique une volatilité inférieure (supérieure) à cet indice.
- Plus forte perte historique** Il s'agit de la perte maximale historique qu'un investisseur aurait subie s'il avait acheté au plus haut et vendu au plus bas.
- Intensité carbone** L'intensité carbone du portefeuille est une mesure qui apprécie la moyenne des émissions carbone émises par les sociétés en portefeuille rapportées à leur chiffre d'affaires (CA). Cette donnée s'exprime en tonne équivalent CO2 (tCO2e) par millions d'euros de chiffre d'affaires.